

Nombre conseillers

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 10

Absents : 2

Procurations : 1

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MONTRAGON
N° 2024-24

Séance du 30 septembre 2024

Date convocation :

23/09/2024

Date affichage :

23/09/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 septembre, à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur VERNHES Gilbert, Maire.

Présents : Mmes ANDRIEU. CHANUSSOT. CORBIERE Mrs BLANQUET. BRAHMI. D'HOSTINGUE. ROQUES. SOULE. VERNHES.

Objet : COTE DU DRAGON – CESSION TERRAIN

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder à une régularisation concernant la parcelle E 111 appartenant à des administrés et la parcelle E 158 appartenant à la commune, qui se trouve sous l'emprise de la RD 30 et du domaine communal.

Le Conseil Municipal décide de céder à titre gratuit la partie du domaine public que les administrés utilisent actuellement comme terrasse (attenant au E 177) ; Ils devront laisser un droit de passage pour l'entretien du mur de soutènement et auront interdiction de clôturer ou fermer le terrain.

Ces derniers s'engagent à céder à titre gratuit à la commune la parcelle E 113 (32 m²) leur appartenant et située sur la rive du Dadou.

Les frais de notaire seront à la charge des administrés acquéreurs.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette transaction.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Secrétaire de séance,
Michel D'HOSTINGUE



Le Maire,
Gilbert VERNHES

